



SEINE-ET-MARNE  
NUMÉRIQUE

## Articulation Sem@for77 / sem@fibre77 deux réseaux complémentaires

Les réseaux Sem@for77 et sem@fibre77 sont deux réseaux complémentaires.

Sem@for77 a constitué une première étape dans l'arrivée du Très Haut Débit en Seine-et-Marne. Ce réseau a principalement été déployé entre 2006 et 2009 afin de créer une structure de collecte départementale en fibre optique. Son objectif est de permettre l'accès au Très Haut Débit par la fibre à de grands utilisateurs, entreprises (grandes entreprises et PME essentiellement) et sites publics (hôpitaux, SDIS, collèges, lycées, etc...) ainsi que des sites de télécommunications (NRA, NRO, « data centers », etc...).

Le réseau sem@fibre77 a vu son déploiement débuter en 2015. Il s'agit d'une 2<sup>ème</sup> étape de « fibrage » du territoire départemental pour permettre cette fois l'accès au Très Haut Débit pour Tous, dont les foyers et les plus petites entreprises ou structures publiques. Il permettra également de desservir les « grands utilisateurs » que Sem@for77 n'a pas permis de raccorder.

Le tableau ci-contre apporte une vision synthétique des différentes d'offres par type d'usage (sur fond bleu) ainsi que des modes de connectivité (sur fond rose).

Les types d'accès mentionnés dans le tableau ont les significations suivantes :

- FttH (Fiber to the Home), il s'agit de la fibre jusqu'au logement ou local d'activité (FttH Pro) dont le réseau est mutualisé pour fournir du très haut débit à tout type d'abonné : particuliers, professions libérales, artisans, commerçants. Un réseau FttH est appelé Boucle Locale Mutualisée (BLOM).
- FttE (Fiber to the Enterprise), il s'agit de la fibre jusqu'à l'Entreprise sur un réseau de Boucle Locale Mutualisée (BLOM) permettant des engagements de qualité de service que n'offre pas un accès FttH ou FttH Pro.
- FttO (Fiber to the Office), il s'agit de la fibre jusqu'à l'Immeuble d'entreprise sur un réseau de Boucle Locale Optique Dédiée (BLOD), tel Sem@for77. Ce type d'accès convient à des usages professionnels requérant des engagements de qualité de service élevés (entreprises et services publics).

Le choix d'une offre plutôt que d'une autre sera liée aux services attendus par l'abonné en fonction des besoins de son activité professionnelle, et donc des caractéristiques des services proposés. Il n'y a pas de choix de réseau à faire. Il s'impose par le choix du service.